



Section Foot Féminin

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°31

Réunion restreinte du : mardi 26 mars 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT

Informations dernières journées de championnat Régional 1 – 2 – 3

La Section informe les clubs que, conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF, toutes les rencontres des équipes d'un même groupe doivent se dérouler le même jour et à l'horaire officiel lors de la dernière journée.

Le coup d'envoi des matchs en Seniors Féminines n'ayant pas d'horaire officiel (plage horaire), la Section fixe toutes les rencontres à 17h30.

Des dérogations horaires pourront être accordées à la demande des clubs uniquement pour les matchs ne présentant aucun enjeu (accessions ou relégations) ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par une accession soit par une relégation.

Régional 1

20487613 COSMO TAVERNY 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 du 23/03/2019

Courriel de COSMO TAVERNY 1 indiquant une erreur de saisie du résultat du la F.M.I. (score inversé).

La Section, après lecture du rapport de l'arbitre officiel, entérine le résultat du match :

COSMO TAVERNY 1 = 4 buts.

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 = 2 buts.

20487624 DRANCY JA 1 / PARIS CA 1 du 27/04/2019

Reprise de dossier,

La Section,

Pris connaissance de la décision de la Section d'Organisation des Compétitions du Dimanche du 26/03/2019,

Considérant qu'une rencontre de l'équipe SENIORS Régional 2 du club de DRANCY JA prévue sur le terrain n°1 du Stade Nelson Mandela à LA COURNEUVE, n'a pas pu se dérouler le dimanche

24/03/2019 (l'arbitre jugeant le terrain dangereux pour les acteurs du match lors de la vérification des installations sportives),

Considérant que le club de DRANCY JA 1 a proposé le stade Nelson Mandela n°1 comme terrain de repli suite à la sanction de la Commission Régionale de Discipline du 13/02/2019,

Par ces motifs,

Demande au club de JA DRANCY de proposer un autre terrain neutre en dehors de la ville de DRANCY (étant précisé que le coup d'envoi de ce match devra être 17h30).

Régional 2

20487304 EVRY FC 1 / OSNY FC 1 du 23/03/2019

La Section prend connaissance de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel et entérine la participation à cette rencontre des 2 joueuses du club d'EVRY FC ci-après:

- 2548561549 DE JESUS Maria
- 2548561566 CARVALHO CEZAR Adriele

CHAMPIONNAT – Jeunes U19F – U16F

U19F

Poule A

21295290 SAINT DENIS RC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 06/04/2019

Courriel de SAINT DENIS RC 1 demandant le report en raison de l'accueil de la Ladies ce jour-là.

Ce match est fixé au 30/03/2019.

21295282 GOBELINS FC 1 / SAINT DENIS RC 1 du 16/03/2019

La Section,

Considérant que le club des GOBELINS FC 1 a saisi via Footclubs « *match non joué* »

Considérant qu'aucun des 2 clubs n'a transmis d'informations sur le non déroulement de ce match,

Par ces motifs,

Demande aux 2 clubs un rapport pour sa prochaine réunion (02/04/2019) expliquant les raisons ayant conduit au non déroulement de cette rencontre.

21295332 MEAUX CS AC. 1 / COLOMBES LSO 1 du 23/03/2019

Forfait non avisé de COLOMBES LSO 1 (1^{er} forfait).

MEAUX CS AC. 1 (3pts – 5 buts).

COLOMBES LSO 1 (-1pt – 0 but).

U16F

Informations :

La Section informe les clubs concernés par la Ladies Cup que cette compétition est prioritaire sur le championnat par conséquent dans le cas où un match de championnat serait programmé le même jour, il sera reporté uniquement sur demande du club concerné.

La Section invite les clubs à formuler leurs éventuels demandes afin d'anticiper les reports.

Poule B

21295290 SAINT DENIS RC 1 / PARIS FC 2 du 06/04/2019

Courriel de SAINT DENIS RC 1 demandant le report en raison de l'accueil de la Ladies ce jour-là.

Ce match est fixé au 30/03/2019.

21295006 COSMO TAVERNY 1 / ULIS CO 1 du 30/03/2019

Demande de COSMO TAVERNY pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée).

Accord de la Section sous réserve de l'accord de ULIS CO 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 29/03/2019 – 12h00.

Poule C**21294974 FRANCONVILLE FC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 06/04/2019**

Rappel :

La Section rappelle au club qu'il doit fournir un terrain de repli pour cette rencontre (en fournissant une attestation du propriétaire des installations).

Poule D**21295062 VIGNEUX CO 1 / FFA 77 1 du 06/04/2019**

Demande de report FFA 77 1 en raison d'un tour départemental de Ladies CUP.

Ce match est reporté au 20/04/2019 (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs).

Feuilles de match manquantes

Les feuilles de match des rencontres ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant pour absence de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{ER} rappel :

U19F – poule A 21295234 PARIS FC 2 / PARIS FC 3 du 16/03/2019

U19F – poule C 21295324 ROISSY EN BRIE US 1 / BEZONS USI 1 du 16/03/2019

U16F – poule C 21295008 RACING CF 92 1 / RED STARD FC 1 du 16/03/2019

U16F – poule D 21295054 STADE EST PAVILLON 1 / GRETZ TOURNAN 1 du 16/03/2019

2^{ème} et dernier rappel :

U19F – poule C - 21295313 SEVRAN FC 1 / CRETEIL US 1 du 09/03/2019

U16F – poule D - 21295046 BONDY AS 1 / VITRY ES 1 du 09/03/2019

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS et JEUNES**➤ Seniors****1/4 de Finales :****21384229 ISSY FF 1 / PARIS FC 2 du 03/04/2019**

Ce match se déroulera le 26/03/2019.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Section.**➤ U19F****1/4 de Finales :****21384226 FLEURY FC 91 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 30/03/2019**

Ce match se déroulera le 07/04/2019.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Section.